

L'économie à la croisée des choix sociaux

Maxime Durand, *Critique communiste* n°137, printemps 1994

Dix-huit mois après le référendum en France, le projet maastrichtien a clairement échoué : le système monétaire européen a explosé, et la récession a durement frappé tous les pays d'une Europe qui semble s'enfoncer inexorablement dans le chômage et la crise sociale. Il y a donc des bilans à tirer, et, pour le mouvement ouvrier, une dimension nouvelle à prendre en compte.

L'éclatement de la monnaie unique

Les pronostics les plus pessimistes ont été dépassés d'une manière tout à fait étonnante. La confrontation entre les hymnes au bonheur économique que l'on nous promettait avec Maastricht et la réalité d'aujourd'hui est on ne peut plus décapante. Ceux qui, il y a si peu de temps, toisaient du haut de leur morgue modernisatrice les opposants au Traité, s'abritent aujourd'hui derrière un silence gêné et discret. Du côté des socialistes, leur dernier texte d'orientation économique se démarque à coup de sinuosités embarrassées de toute référence à la politique de « désinflation compétitive » menée avec persévérance durant des années.

L'échec est d'autant plus probant que le projet de construction structuré autour du Traité de Maastricht s'est brisé là où était supposé se trouver son point fort. Beaucoup de critiques se bornaient à l'époque à dénoncer le caractère incomplet du Traité : « d'accord pour la monnaie unique, mais il faudrait rajouter un volet social ». Les partisans « de gauche » du Traité épiluchaient les diverses annexes pour en extraire le paragraphe de telle résolution pour faire semblant d'y discerner une mini-avancée sociale. Ce n'est pourtant pas cette absence de volet social qui a fait capoter Maastricht mais justement ce qui en constituait la colonne vertébrale, c'est-à-dire le projet littéralement fanatique de corseter les économies de chacun des pays pour construire cette fameuse monnaie unique. Et c'est bien là que tout a craqué.

Rappelons brièvement les principaux épisodes et leur dénouement provisoire. Les premiers craquements se sont fait sentir à l'automne 1992, quelques jours à peine après la victoire serrée du oui au référendum en France. Plusieurs monnaies ont alors dévalué : principalement la livre, la lire et la peseta. C'était la sanction d'une surévaluation de ces monnaies à l'intérieur du système monétaire européen (SME) qui rendait peu plausible que la monnaie unique gèle leur cours à ce niveau-là. Parmi les monnaies européennes importantes, seul le franc a maintenu son cours vis-à-vis du mark, pour des raisons évidentes de politique économique : y renoncer aurait signifié pour Bérégovoy et le gouvernement français un aveu d'échec éclatant.

La seconde crise a eu lieu en juillet 1993. Cette fois, c'est l'axe mark-franc qui a été directement visé sous forme d'une attaque des spéculateurs contre le franc. Cette crise très profonde a conduit à une perte de substance de ce qui restait du SME. Les monnaies peuvent dorénavant fluctuer dans une marge de 15 % en plus ou en moins du cours pivot, contre 2,25 % auparavant. De taux de change quasi-fixes, on est passé à des taux de change quasi-flottants : c'est évidemment un pas en arrière fantastique par rapport au scénario maastrichtien qui visait à des parités fixées en 1999.

On aurait tort de rendre les spéculateurs fous responsables de cette crise. Certes, la déréglementation financière a démultiplié les possibilités qui leur sont offertes. Mais il n'y a pas d'un côté les maastrichtiens raisonnables et de l'autre les spéculateurs irresponsables : ce sont d'une certaine façon les mêmes. La spéculation est le fait de grands groupes, d'investisseurs, etc. qui obéissent à une certaine rationalité et ont anticipé sur les contradictions du montage maastrichtien. Le besoin pour certains pays de baisser les taux d'intérêt rendait peu plausible le maintien des cours de référence, et le levier de la spéculation a permis de rendre ces anticipations auto-réalisatrices.

Ces appréciations en fin de compte politiques peuvent cependant se modifier. Un bon exemple en est donné par l'évolution du franc : la manière dont le gouvernement s'est arc-bouté pour le défendre, puis le pas qu'il a franchi en donnant son autonomie à la Banque de France, ont démontré aux yeux de la finance internationale que Balladur suivrait Bérégovoy et ne se laisserait pas tenter par les sirènes de la relance. Le résultat est double : c'est le bond du chômage en 1993, mais c'est aussi un cours du franc qui a finalement retrouvé à peu de choses près le niveau qu'il avait avant le choc spéculatif de l'été 1993. La spéculation renvoie donc en fin de compte à des divergences d'appréciation quant à l'articulation possible des politiques bourgeoises nationales.

Une récession maastrichtienne

Le bilan ne serait pas complet si l'on ne revenait rapidement sur les espoirs suscités par l'Acte unique et la constitution du Grand marché. Celle-ci devait assurer un supplément de croissance et la création de millions d'emplois. Or, pour l'essentiel, le Grand marché existe, et il est donc légitime d'en examiner les effets. C'est ce que fait le Livre blanc, récemment présenté par Delors au nom de la Commission européenne, qui s'acharne à démontrer que l'objectif de créations d'emplois « n'était pas un mirage ». Cependant les chiffres cités se réfèrent tous à la période 1986-1990 qui correspond à la phase ascendante du cycle, et qui a effectivement donné lieu à de nombreuses créations d'emplois et à une vive reprise de l'investissement. Mais à moyen terme, le bilan est nul : entre 1990 et 1993, trois millions d'emplois ont été supprimés et le nombre de chômeurs a augmenté à peu près d'autant. Le taux de chômage moyen de l'Union européenne est en 1993 de 11,3 %, retrouvant ainsi son niveau de 1986. Il est donc difficile de soutenir, à propos des seules années 86-90, que l'on a « récolté les fruits du réajustement structurel », car ces fruits sont bien peu « structurels » et n'ont pas résisté à une mauvaise conjoncture.

Il n'est d'ailleurs pas possible non plus de considérer la récession ouverte à partir de 1990-1991 comme un choc imprévu dont les causes seraient extérieures au processus de construction européen. On invoque la réunification allemande, les taux d'intérêt, etc. En réalité, cette récession est le résultat prévisible des politiques néo-libérales menées simultanément dans tous les pays européens. Ce n'est pas un élément rapporté, mais au contraire l'indice d'une contradiction simple à comprendre, et qu'on ne se lassera jamais de souligner. L'orientation néo-libérale consiste, pour chaque pays, à bloquer ses salaires pour devenir plus compétitif et vendre davantage à ses voisins. Quand plusieurs pays entretiennent entre eux des relations commerciales intenses, de sorte que les achats des uns sont les ventes des autres, il est inévitable que le « succès » de ces politiques conduise globalement à un étouffement de la machine économique. C'est ce qui s'est passé, et il faut considérer que la récession - et le retour à la case départ pour ce qui est du chômage - est le résultat inévitable de la stratégie maastrichtienne. Ceux qui disaient que l'on ne pourrait pas créer d'emplois sur la base d'une austérité généralisée avaient donc finalement raison.

La difficile coordination de la bourgeoisie

Le très lourd bilan de la voie maastrichtienne ne fait pas disparaître la nécessité pour les différentes bourgeoisies européennes de coordonner l'action de leurs Etats respectifs, notamment en raison de la confrontation avec les deux autres pôles de l'économie mondiale, Etats-Unis et Japon. Cela suppose qu'elles disposent d'institutions permettant de le faire. C'est pourquoi la tendance à mettre en place progressivement des fragments d'Etat européen continuera à se manifester. De toute évidence aussi, le projet d'une monnaie unique ne relève pas seulement du fétichisme : la libre circulation des marchandises et des capitaux implique l'existence d'un système monétaire stabilisé. Ce qui fait problème, et pas seulement en théorie, c'est la possibilité de faire avancer rapidement un tel projet. Il se heurte en effet à une contradiction majeure : si chaque bourgeoisie a besoin d'un relais européen, elle est confrontée en même temps à la nécessité de gérer au jour le jour ses propres intérêts et d'intervenir dans une régulation sociale qui, pour l'essentiel, continue à se dérouler au niveau national.

En ce sens, l'échec de la voie maastrichtienne doit s'interpréter comme une surestimation des possibilités de déplacer significativement le niveau de gestion des affaires courantes. Le volet social n'était pas totalement absent du projet initial, mais se définissait en creux comme une politique concertée d'austérité justifiée par les exigences de la construction européenne et ses succès escomptés. Il y a encore peu les programmes d'austérité étaient baptisés plans de convergence. Avec un surprenant mimétisme, ils poursuivaient les mêmes objectifs : réduction la masse salariale sous toutes ses formes (salaire direct, prestations sociales, retraites, etc.), dérégulation et flexibilité.

Depuis, les objectifs n'ont évidemment pas varié, mais la méthode a changé : après avoir redéfini l'axe de sa politique monétaire, soit en dévaluant (Grande-Bretagne, Etat espagnol, Portugal, Italie, Grèce), soit en se crispant sur la défense de la monnaie (France et Allemagne), chaque pays s'est mis à suivre sa voie nationale vers l'austérité. L'idée de pacte social a émergé, sans grand succès, là où des gouvernements libéraux de gauche étaient en place (Belgique, Espagne), avec une plus grande réussite pour la bourgeoisie italienne. Dans les pays où la droite a su installer un rapport de forces favorable, au moins électoralement, l'offensive libérale a repris un cours résolu ; au Royaume-Uni, elle profite d'une reprise (après une récession sans précédent), tandis qu'elle patauge dans la récession en France. Quant à l'Allemagne et plus généralement les pays européens à modèle social-démocrate (pays scandinaves, Autriche, Suisse)

l'enfoncement dans le néo-libéralisme, ainsi que les contrecoups de l'unification dans le cas allemand, provoquent des brèches importantes dans des modèles sociaux jusque là donnés en exemple. On assiste à un processus assez étonnant de convergence vers un taux de chômage moyen dont aucun pays n'est dorénavant préservé.

Ce rapide tableau montre que chaque pays constitue un cas d'espèce qui justifie de la part de sa bourgeoisie un traitement adéquat. Encore une fois, cela n'est pas contradictoire avec le constat d'une convergence de fait des politiques économiques menées, mais cette convergence ne passe pas par une impulsion coordonnée au niveau européen. Elle est le résultat de l'action spontanée, et diversifiée dans ses modalités, des différentes bourgeoisies. L'éclatement monétaire est en quelque sorte l'expression de ce processus de recentrage sur des trajectoires nationales.

Les projets de la bourgeoisie

Une autre manière d'illustrer cette idée d'une « convergence sans Maastricht » consiste à examiner les projets élaborés au niveau européen, à commencer par le Livre blanc établi sous la houlette de Delors, qui illustre bien le déplacement du compromis européen vers les positions néo-libérales les plus systématiques. Celles-ci s'expriment régulièrement à travers la Table ronde des industriels européens, qui regroupe, sous la présidence de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, les patrons des principaux groupes européens, tels que Gevaert, Unilever, Fiat, Saint-Gobain, Laffarge Coppée, Krupp, Olivetti, Hoffmann-La Roche, Volvo, ICI, Hoechst, Thyssen, Nestlé, Siemens, Daimler-Benz, BSN, BP, Total, Philips, Pirelli, etc. Cet organisme vient de publier en décembre 1993 un rapport intitulé Vaincre la crise.

Le message livré par les industriels est limpide. Il s'agit de « renouer avec une croissance durable entraînée par les exportations et l'investissement » et cela passe par la priorité donnée à la compétitivité. La cause ultime du chômage est à trouver dans les rigidités du marché du travail en Europe : salaires trop élevés, charges sociales trop fortes, hiérarchie des salaires insuffisamment ouverte et travail non qualifié trop rémunéré, chômage trop bien indemnisé, licenciements trop difficiles, horaires pas assez flexibles, etc. Pour en sortir, la voie royale consiste à déréglementer le marché du travail, supprimer le salaire minimum, réduire les prestations sociales.

Or, dans sa présentation à la presse du Livre blanc, Delors a explicitement fait référence à ce rapport, et indiqué que les deux approches étaient à ses yeux « compatibles ». Effectivement, le Livre blanc fait jouer un rôle crucial au coût du travail, et le refus de principe d'explorer la voie d'une réduction généralisée de la durée du travail est clairement affirmé. Le social-delorisme est donc battu à l'échelle européenne, mais on ne peut lui en faire porter la responsabilité, dans la mesure où le Livre blanc a été construit à partir de propositions émanant de chacun des gouvernements qui ont rivalisé d'imagination réactionnaire. Reste à examiner ce qui en constitue la seule nouveauté, à savoir le retour d'un discours sur la relance européenne.

Une relance européenne est-elle possible ?

Cette question est décisive. Si la réponse est positive, alors cela signifie qu'il existe une voie intermédiaire qui ouvrirait un nouvel espace au réformisme. Cette option semble a priori fournir une réponse adéquate à la récession actuelle dans laquelle la faiblesse de la demande joue un rôle central que personne ne conteste ; elle semble pouvoir éviter les inconvénients d'une relance isolée en se situant au niveau européen. Il est donc important de bien en comprendre pourquoi cette voie est en réalité bouchée.

La première raison est que les conditions de mise en oeuvre d'une telle politique ne sont pas réunies. Pour qu'elle réussisse, il faudrait que tous les pays se concertent pour démarrer en même temps, de manière coopérative. Faute de quoi, c'est le pays qui relancerait le premier qui aurait perdu, puisque ses voisins bénéficieraient, à travers le commerce intra-européen, de cet effort initial de relance. On pourrait contourner cet obstacle si la Communauté disposait d'un budget suffisamment important pour qu'elle puisse mener en tant que telle cette relance. Ce n'est pas le cas, et c'est d'une certaine manière mettre la charrue avant les boeufs que de demander l'augmentation du budget communautaire pour pouvoir ensuite relancer.

Le second obstacle résulte de l'ampleur des déficits budgétaires qui, dans tous les pays, ont dépassé les 3 % fatidiques fixés comme critère par Maastricht. La France en est officiellement à 4,5 % mais, compte tenu des artifices de présentation, la réalité se situe certainement au-dessus. Les dettes publiques en viennent à représenter des pourcentages importants du PIB, et elles tendent à s'accroître rapidement. L'assainissement des finances publiques est un objectif central des politiques libérales, réaffirmé en tant que tel chaque fois que l'occasion se présente. Mais une contradiction surgit aussitôt : comment relancer sans creuser un peu plus le déficit public ? Dans l'abstrait, pourtant, cette objection pourrait être facilement tournée. En effet, la dégradation des finances publiques, notamment en France, est en grande partie le résultat de la récession. Le dérapage du déficit budgétaire ne s'explique pas par une croissance excessive des dépenses publiques, mais au contraire par un brusque ralentissement des rentrées fiscales. Autrement dit, et contrairement au discours convenu, une relance aurait des effets positifs sur les finances publiques : il y aurait plus d'impôts payés, et moins d'allocations chômage versées.

Qu'est-ce qui fait alors que cette contrainte apparaisse aussi forte ? La raison en est que le déficit budgétaire est au fond la contrepartie de la réforme fiscale néo-libérale menée avec résolution tout au long des années quatre-vingt dans l'ensemble des pays européens : la déréglementation financière, mais aussi, plus simplement, les rapports de forces entre classes ont aligné vers le bas la fiscalité portant sur les revenus du capital. Les rentiers ont ainsi gagné deux fois : en étant dispensés d'impôts, et en empochant les intérêts des emprunts que les Etats ont été obligés de faire auprès d'eux, à des taux d'intérêt sans précédent dans l'histoire du capitalisme. Le niveau atteint par le déficit budgétaire est une bonne mesure du rapport entre classes, et il est aujourd'hui difficilement modifiable. En d'autres termes, on pourrait se payer une relance sans déficit public, à condition d'imposer les revenus financiers. Mais c'est une solution à laquelle la bourgeoisie se refuse évidemment, d'autant plus qu'elle peut invoquer, non sans raison, une fuite des capitaux que sa furie de déréglementation a rendu possible.

Mais ces éléments d'explication objectifs ne suffisent pas entièrement. Il y a aujourd'hui, dans les exigences de la bourgeoisie, une part d'irrationnel, d'obstination contre-productive, qui relève du fétichisme. La récession du début des années quatre-vingt-dix est en grande partie le fruit d'un tel aveuglement : objectivement, la bourgeoisie européenne aurait plutôt intérêt à faire ce que lui conseille Delors. Une relance concertée, avec baisse coordonnée des taux d'intérêt, permettrait effectivement un redémarrage des économies européennes, et une amélioration du taux de profit que le ralentissement de la croissance a fini par faire trébucher. Outre les raisons déjà invoquées, on ne doit pas sous-estimer le degré d'autonomie de l'idéologie de classe objectivée dans les préceptes de la politique économique.

Reste cependant un obstacle encore plus décisif, qui exprime le blocage fondamental du système, et qui apparaît bien quand on examine les différents projets en matière d'investissement. Le Livre blanc se donne comme objectif central de stimuler l'investissement qui devrait passer de 19 % du PIB à environ 23 ou 24 %. Les chiffres du patronat sont assez voisins, puisqu'ils évaluent à 4 % du PIB le supplément d'investissement nécessaire au soutien de la croissance. Toute la question est alors de savoir sur quoi portent ces investissements. Le Livre blanc prévoit de dépenser, d'ici à l'an 2000, 250 milliards d'écus dans les réseaux de transports, 150 milliards d'écus dans les télécommunications, et 174 milliards d'écus dans les grands projets environnementaux. Ce rôle central imparti aux réseaux trans-européens est également une idée-force du rapport de la Table ronde patronale.

La conception de fond qui sous-tend cette orientation apparaît mieux quand on la rapproche des propositions avancées par un groupe d'économistes réunis autour de Jacques Drèze et Edmond Malinvaud. Ces derniers privilégient des investissements ciblés vers des secteurs où les besoins ne sont pas satisfaits, comme le logement social, la rénovation et le transport urbain ; les réseaux trans-européens sont cités, mais avec une réserve quant à leur « valeur sociale ». Les mêmes privilégient le principe de subventions à l'emploi qui consiste « à approuver des projets spécifiques, et à verser une subvention proportionnelle au contenu en travail de ces projets (...) Une telle approche semble nécessaire si l'on souhaite concentrer les subventions sur des projets qui, sinon, n'auraient pas été mis en oeuvre, et qui soient porteurs d'un rendement social adéquat ». Cette redécouverte de la planification, dans la mesure même où elle émane d'économistes tout à fait orthodoxes, révèle la profondeur de la crise du système capitaliste.

Ce débat d'experts a l'intérêt de montrer qu'il existe deux conceptions au moins de la relance européenne. D'un côté, la relance dure, centrée sur les besoins en infrastructures déterminés par le patronat, et entérinés par Delors à grands coups d'hymnes à la société « communicationnelle ». De l'autre, une relance douce, fondée sur la satisfaction des besoins élémentaires, financée de manière planifiée en fonction de la « valeur » ou du « rendement social » des différents projets. On voit bien où vont les préférences de la bourgeoisie, et l'on comprend qu'il ne suffira pas de

manifestes d'économistes - aussi prestigieux fussent-ils - pour imposer à un système économique étriqué et crispé sur ses critères d'autres modalités de fonctionnement.

Les paramètres de la lutte contre le chômage

Les exercices de chiffrage qui ont été effectués pour arriver au fameux 15 millions de nouveaux emplois promis par le Livre blanc pour l'an 2000 délivrent un message assez ambivalent. En premier lieu, le prolongement des tendances actuelles conduit à moyen terme à un enlèvement, voire à une aggravation de la situation mesurée par le taux de chômage. L'horizon est gravement bouché et la crise sociale n'a aucune raison de ne pas s'approfondir. Et pourtant, une amélioration radicale de cette situation n'apparaît pas complètement hors de portée : des modifications relativement marginales de la croissance et de la productivité transforment assez sensiblement les projections. Les principaux résultats chiffrés disponibles sont les suivants.

Dans le cas d'une croissance médiocre de l'ordre de 1,8 %, aucun emploi ne serait créé et le taux de chômage européen dépasserait 14 % en l'an 2000, soit 21 millions de chômeurs pour l'ensemble de la Communauté.

Si l'emploi augmentait entre 1995 et 2000 à la même vitesse que sur la période 1980-1991 (soit environ 0,5 % par an), cela conduirait en l'an 2000 à un taux de chômage de 11,8 % à peu près inchangé par rapport à ce que l'OCDE prévoit pour la fin de 1994. Il faut donc une progression de l'emploi d'au moins 1 % pour aboutir à une baisse significative du taux de chômage.

Avec l'hypothèse plus optimiste du Livre blanc (+2 % d'emplois par an), on obtient 144 millions d'emplois en l'an 2000, soit environ 15 millions de plus qu'aujourd'hui, et le taux de chômage baisse très significativement à un niveau de 5 % de la population active.

Il faut cependant interroger cet optimisme du Livre blanc qui parle constamment de « croissance plus riche en emplois ». La difficulté majeure est bien de créer 2 % d'emplois avec 3 % de croissance et la réponse implicite consiste à faire jouer un rôle clé à une certaine forme de réduction de la durée du travail. Mais le Livre blanc prend ses précautions en insistant : « Cela ne peut se faire par une démarche contraignante venant du sommet, visant à introduire une semaine de travail plus courte par la voie législative ». La modalité proposée, qui devrait permettre de créer plus d'emplois avec la même croissance, c'est l'extension du travail partiel ou « variable ». Sur ce point au moins, le Livre blanc est parfaitement en phase avec les opinions émises par les Etats membres dans leurs contributions au Livre blanc, dont une note de la Commission explicite ainsi les principaux axes :

« - réorganisation du temps de travail (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), c'est-à-dire travail à temps partiel combiné avec une réduction du salaire comme moyen d'éviter les licenciements ou avec flexibilité accrue pour faciliter le plein usage des capacités de production (Belgique), annualisation des heures de travail (Espagne, France) ;

- atténuation des suppléments de coût associés aux emplois temporaires ou à temps partiel (Espagne, Royaume-Uni) ; nécessité d'intégrer le travail à temps partiel dans l'organisation du travail par les firmes (Espagne) ». Bref, la bourgeoisie persiste et signe. Ce qu'elle propose c'est le temps partiel et la baisse du coût salarial.

La contre-offensive

La position social-démocrate consistant à soutenir Maastricht comme premier pas vers la construction européenne, tout en se promettant d'y ajouter un contenu plus social, équivaut à une incompréhension absolue de la méthode maastrichtienne. Sa logique fondamentale a toujours été la dérégulation au niveau européen - et même plus l'harmonisation des législations sociales. Il était absurde ou malhonnête, ou les deux à la fois, de vouloir en même temps soutenir une offensive contre les réglementations sociales et lui ajouter un supplément d'âme social.

Le bilan est facile à dresser, et la réduction de la durée du travail en donne un bon exemple. Construire l'Europe sociale, ce serait sur ce point fondamental organiser une réduction coordonnée de la durée du travail. Pour l'Europe des capitalistes, le problème est traité par une directive qui limite à 48 heures la durée hebdomadaire du travail ! Qui plus

est, cette directive n'entrera en vigueur qu'en 1996 et elle pourra faire l'objet de dérogation jusqu'en 2003 « si patrons et salariés sont d'accord ».

La démarche réformiste est donc ici d'un grotesque parfait. Il devient évident aujourd'hui que, même pour sauvegarder ce qui reste des législations sociales, il faut s'appuyer sur des mobilisations d'envergure permettant de modifier le rapport de forces. Les retards du mouvement ouvrier sont ici criants. Même si l'offensive de la bourgeoisie et des patrons n'est pas parfaitement coordonnée, elle fait cependant apparaître deux tendances lourdes. Les grands groupes travaillent de plus en plus à cheval entre plusieurs pays et ont ainsi la possibilité de mettre en concurrence les salariés des différentes implantations. La menace de délocalisation mais, plus simplement encore, de réaffectation de la charge de travail entre différents établissements, constitue une arme de poids aux mains des directions de groupe. Quant aux Etats bourgeois, ils ont sans doute pris du retard dans la construction d'outils supranationaux, mais cela n'empêche en rien leur politique économique de s'aligner sur un modèle de plus en plus stéréotypé.

Face à cette double offensive, la coordination de l'action internationale des travailleurs devient une exigence immédiate. Pour avancer, il faut multiplier les initiatives, en utilisant les structures existantes de manière plus efficace, qu'il s'agisse des comités de groupe, ou de la Confédération Européenne des Syndicats. Mais il faut aussi en mettre en place de nouvelles quand elles n'existent pas, de manière à réaliser une coordination au niveau des branches, des régions frontalières, etc. La journée de grève et d'action européenne organisée dans les transports le 27 octobre 1992 montre que c'est possible et que cette forme d'action syndicale correspond à un besoin objectif.

C'est la lutte contre le chômage qui peut fournir le creuset d'une convergence internationale des mobilisations et des projets alternatifs. La réduction de la durée du travail constitue un premier axe fédérateur évident, d'autant plus que la convergence autour de cette revendication aurait pour effet de lui donner encore plus de crédibilité. L'argument majeur contre la réduction de la durée sans baisse de salaire tomberait en effet de lui-même puisque son extension à l'ensemble de l'Europe conserverait les positions de compétitivité relative des uns et des autres dans le commerce intra-européen.

Le second axe fédérateur tourne autour de la nécessité d'une re-réglementation. La grande idée libérale selon laquelle la source de tous les maux se trouve dans une réglementation excessive de l'économie est en train d'apparaître pour ce qu'elle est, à savoir une gigantesque escroquerie. Car la déréglementation signifie la volatilité des capitaux, la mise en concurrence de tous contre tous, la pression à la baisse sur les conditions d'existence des salariés. C'est pourquoi il est fondamental qu'apparaisse, en même temps que se mène le combat de défense pied à pied des acquis sociaux, une aspiration plus concrète à une harmonisation vers le haut. Cela n'a rien d'évident, dans la mesure où le contexte des luttes est modelé par des situations nationales très diverses, malgré la similitude des projets bourgeois. L'offensive contre les budgets publics consacrés à l'éducation est une tendance tout à fait universelle. Mais on ne voit pas dans quel autre pays que la France aurait pu se produire une mobilisation comme celle qui a permis de faire reculer les projets gouvernementaux de démantèlement de l'école publique. Même dans une branche relativement homogène du point de vue de l'organisation du travail comme celle des cheminots, la mise au point d'une plate-forme internationale ne va pas de soi¹. Malgré tout, la direction doit être indiquée, par exemple par la mise en avant de revendications unifiées, comme celle d'un SMIC européen pour lequel on pourrait avancer le montant symbolique de 1000 Ecus. Il s'agit d'une orientation certes propagandiste, mais qui rend plus concrète l'Europe que nous voulons et s'oppose frontalement à la logique libérale qui consiste à grignoter, pays par pays, le code du travail et la protection sociale.

La dimension européenne n'est donc pas un supplément d'âme, que le mouvement ouvrier devrait se donner pour faire bonne figure face au discours « européeniste » dominant. C'est au contraire un élément décisif de la panoplie actuelle de la lutte de classes, une force matérielle à opposer à celle dont la bourgeoisie dispose aujourd'hui. On peut d'ailleurs penser que le retard ne sera pas comblé : la bourgeoisie, le patronat ont par nature vocation à une perspective mondiale. Les travailleurs ne se déplaceront jamais aussi vite que des comptes en banque, et c'est au niveau national, voire local ou professionnel, qu'ils construisent leur mobilisation.

Dans ces conditions, il serait absurde d'attendre que la bourgeoisie édifie l'Europe pour dire ensuite ce que l'on veut en faire. Il s'agit au contraire d'introduire dans la culture syndicale et politique un réflexe d'extension et de coordination internationales, qui permette de renforcer le rapport de forces avec sa propre bourgeoisie. Cette dimension nouvelle

¹ Voir sur ce point : Henri Célié, « Acquis sociaux et concurrence internationale », AC !, *Données et arguments*, Syllepse, 1994.

constitue également une garantie contre les dérapages nationalistes. La lutte pour la défense de l'emploi face aux délocalisations acquiert forcément une dimension régionale ou nationale, puisque l'on se bat là où on est. C'est d'une certaine façon inévitable et il serait assez utopique de vouloir évacuer, de façon purement idéologique, ce qui est aussi un facteur de mobilisation. Le seul moyen pour que cette dimension ne dégénère pas en positions proprement nationalistes, c'est de combiner les luttes de défense de l'emploi avec la référence à des solutions globales qui ont une logique d'extension aux travailleurs de tous les pays. C'est pour cette raison aussi que la réduction du temps de travail est l'axe de notre politique, dans la mesure où elle a vocation universelle, alors que les autres projets reposent sur le particularisme national. Le protectionnisme, la dévaluation compétitive visent à exporter le chômage vers les autres. La réduction de la durée du travail se fixe comme objectif le recul du chômage de manière simultanée, par extension aux autres pays. La protection de cette expérience n'a de sens que dans la mesure où ceux qui pourraient le faire ne s'y associent pas.

C'est donc autour de cette aspiration élémentaire, le droit à l'emploi comme droit à l'insertion sociale, que peuvent se reconstruire l'internationalisme comme l'anti-capitalisme. Une telle exigence, même si elle peut apparaître minimale, excède en effet les limites du modèle social mis en place par le capitalisme dans sa phase actuelle, et rien ne serait plus faux que de considérer qu'on pourrait l'amender de manière à concilier sa logique avec un certain nombre de critères sociaux. Ce serait commettre la même erreur que celle consistant à vouloir greffer un volet social sur l'Europe de Maastricht. De la même manière, l'idée que l'on pourrait contourner ces contradictions à partir d'artifices comme la dévaluation et le protectionnisme représente une terrible régression politique. Seul un projet européen progressiste, autrement dit internationaliste, peut constituer une alternative à l'enlisement capitaliste et aux dérives nationalistes.

(1) Voir sur ce point : Henri Célié, « Acquis sociaux et concurrence internationale », AC !, *Données et arguments*, Syllepse, 1994.